

GUIDE DE DIAGNOSTIC RAPIDE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES

Programme d’Appui aux Dynamiques Productives

Date : octobre 2011

****TABLE DES MATIERES****

TABLE DES MATIERES 1

1. INTRODUCTION 3

1.1. CONTEXTE 3

1.2. OBJECTIF DU GUIDE 4

1.3. RESULTATS ATTENDUS A L’USAGE DU GUIDE 4

2. DEFINITIONS DES CONCEPTS ET DIVERSITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES 5

2.1. DEFINITION DES CONCEPTS 5

2.1.1. Exploitation agricole 5

2.1.2. Système agraire 6

2.1.3. Système de production 7

2.1.4. Système de culture 7

2.1.5. Système post-récolte 7

2.1.6. Système d’élevage 7

2.2. DIVERSITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES 7

3. QUELQUES CONSIDERATIONS GENERALES 8

3.1. DEMARCHE GENERALE D’EXECUTION D’UN DIAGNOSTIC 8

3.2. QUELQUES PRINCIPES CONCOURANT A UN BON DIAGNOSTIC 8

3.2.1. Fiabilité du diagnostic 8

3.2.2. Concertation au moment du diagnostic 9

3.2.3. Focalisation progressive des thèmes 9

3.2.4. Démarche itérative de collecte et d’analyse 9

3.2.5. Triangulation 10

3.2.6. Ignorance Optimale 10

4. DIAGNOSTIC INITIAL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES 11

4.1. COMPREHENSION DU TERME ET OBJECTIF VISE 11

4.1.1. Compréhension du terme 11

4.1.2. Objectif visé dans la réalisation du diagnostic initial 12

4.2. CONNAISSANCE DE L’ENVIRONNEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES 12

4.2.1. Objectifs 13

4.2.2. Résultats attendus 13

4.2.3. Travail à faire 14

4.2.4. Démarche 14

4.2.5. Outils à utiliser 18

4.3. DIAGNOSTIC PROPREMENT DIT 18

4.3.1. Objectifs 18

4.3.2. Domaines à diagnostiquer 19

4.3.3. Résultats attendus 19

4.3.4. Travail à faire 20

4.3.5. Démarche 20

4.3.6. Outils à utiliser 23

5. TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES 25

5.1. UTILITE D’UNE TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES 25

5.2. OBJECTIF 25

5.3. RESULTATS ATTENDUS 25

5.4. DEMARCHE D’ELABORATION D’UNE TYPOLOGIE 26

5.5. LIMITE DE LA TYPOLOGIE 27

5.6. EXEMPLE DE TYPOLOGIE 27

6. CONCLUSION 28

ANNEXES 29

ANNEXE 1 : GUIDE DE REALISATION DU DIAGNOSTIC APPROFONDI DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES 29

ANNEXE 2 : EBAUCHE DE GUIDE D’ENTRETIEN POUR LA COLLECTE DES DONNEES SUR L’ENVIRONNEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES 35

ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE SOCIALE PARTICIPATIVE 40

ANNEXE 4 : TABLEAU HISTORIQUE 42

ANNEXE 5: LES DIAGRAMMES 44

ANNEXE 6 : CALENDRIER JOURNALIER/SAISONNIER 46

ANNEXE 7 : DEFINITION ET CARACTERISATION DES PROBLEMES 47

ANNEXE 8 : IDENTIFICATION DES POTENTIALITES ET OPPORTUNITES 48

ANNEXE 9 : MATRICE D’IDENTIFICATION DES OPPORTUNITES 49

1. INTRODUCTION
	1. CONTEXTE

L’agriculture est une activité créatrice de biens et de services, mobilisant pleinement l’agriculteur autour de techniques spécifiques adaptées aux matières à produire et aux conditions du milieu. L’objectif est la satisfaction de l’agriculteur et de la société, à partir du potentiel de production du sol, de la plante et de l’animal, considérés dans l’environnement naturel (AHO et KOSSOU, 1997).

Cette définition de l’agriculture véhicule non seulement la connaissance et les capacités techniques de l’agriculteur à utiliser les ressources disponibles pour produire, mais également la maîtrise de l’environnement dans lequel il vit. Ceci signifierait que l’agriculteur doit disposer d’une compétence nécessaire pour utiliser de façon optimale ses ressources en vue de produire suivant le rapport qualité/coût dans un environnement concurrentiel. C’est ce qui pose problème dans les pays au sud de Sahara et plus particulièrement au Bénin.

Sinon comment comprendre que pendant longtemps et ce jusqu’à nos jours, l’agriculture, en milieu rural, a demeuré une agriculture de subsistance ? Celle-ci mobilise la plupart des paysans, au sein des exploitations agricoles de type familial, dans une profonde léthargie au plan technique, économique et organisationnel. D’où la nécessité de repenser les différents types d’appuis ou d’accompagnement à proposer aux paysans sans occulter ce qu’ils connaissent déjà (des réalités vécues).

C’est dans un tel environnement que s’insère le PADYP pour son appui de renforcement de capacité technico-économique au travers de sa composante «Conseil aux exploitations agricoles familiales» pour l’amélioration de leurs conditions de vie. Cet appui se dirige vers le monde agricole et plus particulièrement vers les exploitations agricoles qui en ont le plus besoin. Ceci suppose une connaissance approfondie de celles-ci dans le but d’identifier et d’exécuter des appuis ciblés, en passant par la maîtrise de l’environnement dans lequel ces exploitations doivent être conduites.

A ce titre, il est important d’étudier le milieu rural (le paysan, son exploitation et son environnement) en même temps que les stratégies paysannes qu’il développe, par le biais des activités socio-économiques. Comment le faire ?

C’est pour répondre à cette question que le présent guide, à l’usage des conseillers agricoles, est élaboré pour proposer quelques éléments de conduite d’un diagnostic des exploitations agricoles. Il ne décrit pas des méthodes toutes faites ; et donc de ce fait, le conseiller doit y mettre du sien, en se référant à ses capacités intrinsèques, pour un bon diagnostic.

Dans ce document, après avoir présenté les objectifs et résultats généraux attendus à l’usage de ce guide, il sera défini quelques concepts clefs liés aux exploitations agricoles, indiqué quelques considérations générales comprenant la démarche générale de conduite d’un diagnostic et quelques principes concourant à un bon diagnostic, la réalisation du diagnostic initial avec une connaissance du milieu d’intervention et quelques notions pour la réalisations d’une typologie sommaire.

* 1. OBJECTIF DU GUIDE

Le présent guide prévoit d’aider les Conseillers à l’Exploitation agricole Familiale à la maîtrise de leur environnement de travail que constituent les exploitations agricoles en milieu rural et péri urbain. De façon spécifique, il s’agira d’aider les conseillers à :

* définir les concepts liés aux exploitations agricoles ;
* énumérer les éléments de structuration des exploitations agricoles ;
* énumérer les différents domaines d’identification des problèmes dans la conduite d’une exploitation agricole et les éléments à observer ou à recueillir ;
* disposer des méthodes de collecte et de traitement des données.
	1. RESULTATS ATTENDUS A L’USAGE DU GUIDE

A l’aide de ce guide, les conseillers devront être capables de :

* collecter les données géographiques et démographiques sur l’environnement des exploitations agricoles ;
* décrire et caractériser les exploitations agricoles rencontrées, les problèmes liés à leur conduite ainsi que les stratégies endogènes de résolution des problèmes ;
* ébaucher les besoins d’appuis aux plans technique, économique et organisationnel.
1. DEFINITIONS DES CONCEPTS ET DIVERSITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES
	1. DEFINITION DES CONCEPTS
		1. Exploitation agricole

Il n’existe pas une définition toute faite de l’exploitation agricole. De façon générale, en économie agricole, l’exploitation agricole est considérée comme une entreprise ou partie d'une entreprise mise en place en vue de la production agricole et caractérisée par une gestion unique et des moyens de production propres.

Dans une réflexion combinée de plusieurs auteurs, l’exploitation agricole, dans une approche systémique, constitue un ensemble évolutif de plusieurs sous-systèmes avec au centre l’agriculteur et son personnel (celui de l’exploitation). Les sous-systèmes sont multiples et se libellent en fonction des centres d’intérêt. Les plus couramment cités sont :

* le système agraire (périmètre agricole et mode d’exploitation) ;
* le système de culture (spéculations végétales et forestières exploitées, interrelations et modes de production et d’exploitation) ;
* le système d’élevage (spéculations animales, interrelations et modes de production et d’exploitation) ;
* le système post-récolte (produits et modes de conservation) ;
* le système de commercialisation.

A chacun de ses sous-systèmes, s’ajoute les référentiels techniques mis en œuvre ainsi que les stratégies mises en place pour optimiser les rendements.

**Encart n° 1 : Définition de système**

Un système est une représentation finalisée de la réalité et se présente comme un ensemble d’éléments reliés les uns aux autres par des liens fonctionnels. Chaque lien existe dans un objectif bien précis.

En agriculture et dans un système d’élevage, on peut retrouver, à titre d’exemple, les éléments comme la terre, les espèces végétales disponibles (utiles ou non), différents types d’animaux (ovins et volaille par exemple), les ressources en eau et la main-d’œuvre disponible. Chacun des éléments apporte quelque chose à l’autre du système : les espèces végétales qui peuvent nourrir les animaux et ceux-ci, lorsqu’ils sont nombreux peuvent apporter des matières fécales à la terre, etc.

Le système d’exploitation composé de ces sous-systèmes peut être matérialisé comme suit :

**Matérialisation d’un système de production avec les flux de matières**

**Système de production**

Force de travail

Ressources naturelles

Ressources matérielles et financières

Connaissances et compétences techniques

Système de culture

Système d’élevage

Système post récolte

Système agraire

**Produits matériels :**

Matières versées en autoconsommation

Revenu monétaire issu de la cession ou de la vente

Patrimoine physique, etc.

**Produits immatériels :**

Sécurité alimentaire

Allègement des travaux

Savoir-faire

Amélioration statut social, etc.

* + 1. Système agraire

En référence à la définition proposée par MAYOR (1986), le système agraire est le mode d’exploitation du milieu, historiquement constitué et durable, adapté aux conditions bioclimatiques d’un espace donné et répondant aux conditions et besoins sociaux du moment.

Cette définition rejoint celle de MERCOIRET (1994) qui stipule que le système agraire résulte de « l’association des productions et des techniques mises en œuvre par une société rurale pour exploiter son espace, gérer ses ressources et satisfaire ses besoins. ».

En d’autres termes, c’est un système de force de production qui intègre le paysage agraire (structure agraire et habitat) et la structure foncière (propriétaires terriens, modes de faire-valoir, pratiques successorales) pour engendrer des produits répondant aux désirs des ruraux.

La structure agraire est constituée de la forme dominante des champs, leur superficie moyenne, leur mode de groupement, les aménagements effectués).

* + 1. Système de production

C’est l’ensemble des ressources allouées à des activités par un producteur dans le but d’atteindre un objectif précis. La préparation et la combinaison de ces ressources font suite à une prise de décision par les producteurs généralement basée sur le vécu et/ou des données chiffrées.

* + 1. Système de culture

C’est l’ensemble des cultures sur une parcelle ou un ensemble de parcelles traitées de façon homogènes pour un ou plusieurs objectifs donnés et qui mobilise les ressources naturelles, le travail et d’autres moyens de production.

* + 1. Système post-récolte

Il peut être compris comme étant l’ensemble de produits de récolte provenant d’une production ou de toute autre forme d’acquisition et traité de façon homogène en vue d’atteindre un objectif ou une combinaison d’objectifs précis.

* + 1. Système d’élevage

Il regroupe l’ensemble composé des ressources disponibles ou allouées, de l’animal et de l’homme en interaction dynamique pour la satisfaction des objectifs fixés par l’homme.

* 1. DIVERSITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Les exploitations agricoles existent en diverses catégories. Cette diversité vient du niveau de capitalisation, des activités pratiquées, de l’accès à l’information et des résultats techniques et économiques. La connaissance de ces critères permet de mieux cibler les actions en faveur des exploitations et d’identifier les catégories d’agriculteurs susceptibles d’être intéressées par une innovation.

S’il est relativement aisé de différencier les agriculteurs selon leurs besoins, la catégorisation des systèmes d’exploitation n’est pas une chose facile, à moins que l’on se base sur un minimum de critères (un, deux ou trois) en fonction d’un objectif précis à atteindre. Selon (AHO et KOSSOU, op. cit), « la rationalité des populations rurales ne permet pas l’établissement d’une typologie satisfaisante ».

Au vu de tout cela, il est proposé au conseiller agricole de se baser sur un minimum de critères pour catégoriser les exploitations agricoles. Une multitude de critères demande d’ailleurs l’utilisation de logiciels assez performants. Cette catégorisation pourrait tenir compte des objectifs signalés des producteurs car, dans la constitution des Groupes Focaux de Conseil, les conseillers agricoles devraient réaliser des diagnostics des exploitations et/ou des parcelles.

1. QUELQUES CONSIDERATIONS GENERALES
	1. DEMARCHE GENERALE D’EXECUTION D’UN DIAGNOSTIC

La démarche qui pourrait être adoptée rentre dans un processus permettant de collecter et traiter les informations indispensables à l’identification des problèmes et des opportunités, à l’analyse de problèmes essentiels et à la proposition de solutions potentielles.

Le conseiller qui conduit le diagnostic doit faire appel aux connaissances et opinions de la population. N’oublions pas qu’il a été évoqué ci-dessus le principe de concertation que nous pouvons nous donner.

Pour cela, le conseiller doit, sur la base des connaissances déjà disponibles :

* identifier au cours du diagnostic des thèmes d’investigation. Il s’agit d’abord de thèmes ouverts permettant d’identifier les problèmes ressentis et les solutions disponibles, puis de thèmes de plus en plus focalisés sur les besoins des agriculteurs ;
* analyser, au fur et à mesure, les informations collectées pour se construire une image synthétique des problèmes-clés et de leurs solutions potentielles.

La démarche de diagnostic est une démarche itérative faisant le va-et-vient entre la collecte d’informations et leur analyse ; l’analyse permettant l’identification de nouveaux thèmes qui rendent nécessaires la collecte d’informations.

Le diagnostic devra s’attacher à décrire :

* les pratiques et les différents niveaux de décision à chacune des échelles  géographiques[[1]](#footnote-1) (qu’est-ce qui se fait ? Qui décide de quoi ?) ;
* les interactions entre ces échelles.

Le premier travail de diagnostic, diagnostic initial, s’attachera aux échelles de la commune, du village et de l’exploitation agricole dans leur ensemble.

Ensuite, lorsqu’il aura distingué ses GFC, il pourra réaliser le diagnostic approfondi qui lui permettra d’aller au niveau des sous-unités du système de production.

* 1. QUELQUES PRINCIPES CONCOURANT A UN BON DIAGNOSTIC
		1. Fiabilité du diagnostic

Elle repose sur l’utilisation de méthodes et outils adéquats et tient compte des échelles géographiques ci-dessus mentionnées, avec les interactions entre elles.

Les informations recueillies doivent être traitées avec une grande rigueur même si les résultats sont contraires aux perceptions de départ. Il faut alors adopter une démarche qui se résume en quatre points :

* **la description** : il faut toujours prendre en compte l’hétérogénéité au sein du village ou de la commune et chercher à différencier les problèmes et points de vue en fonction des groupes à situations socio-économiques différentes et à statuts socio-politiques inégaux. La description doit être objective et rechercher les relations qui existent entre les différentes observations ou les différents phénomènes rencontrés ;
* **l’interrogation** : elle doit exister de manière permanente lorsqu’on est en face d’une situation. Les questionnements doivent être focalisés sur l’origine des phénomènes et les facteurs ou mécanismes qui expliquent ces phénomènes ;
* **le test** : il conduit à la vérification des hypothèses qui ont été fixées lors des interrogations. La vérification se fera par le biais des observations ou des enquêtes et les résultats sont présentés aux paysans pour des ajustements à partir de leurs réactions ;
* **la conclusion** : elle constitue le résultat du diagnostic et permet de définir ou de circonscrire les actions à mener.
	+ 1. Concertation au moment du diagnostic

Au moment du diagnostic, les observations et les analyses du conseiller, extérieures à un système diagnostiqué, doivent être confrontées à celle des paysans qui font partie intégrante de ce système.

Le bon diagnostic doit être partagé et doit se dérouler dans un véritable dialogue entre acteurs (celui ou ceux qui font le diagnostic et ceux pour qui le diagnostic est réalisé).

La fiabilité et le degré de concertation mis en place au moment d’un diagnostic le rendent efficace.

Le conseiller doit être capable de le mener avec dextérité tout en utilisant les outils adaptés.

* + 1. Focalisation progressive des thèmes

C’est une démarche d’apprentissage exploratoire au début puis de plus en plus focalisée sur des problèmes-clés identifiés.

Il n’est pas question de se baser sur des a priori en ce qui concerne la nature des problèmes que rencontrent les paysans, même si le conseiller travaille depuis plusieurs années dans la zone !

Il faut tenir compte du fait que la perception des personnes externes et des concernés peuvent diverger (par exemple : malnutrition enfantine, importance de la réduction de la pénibilité du travail, etc.). Donc le conseiller devra commencer avec des méthodes d’investigation lui permettant d’identifier les problèmes ressentis et perçus.

* + 1. Démarche itérative de collecte et d’analyse

C’est unedémarche analysant immédiatement les informations collectées et s’appuyant sur les nouvelles connaissances ainsi acquises pour décider des informations à recueillir.

Un des atouts de la démarche est de permettre le traitement immédiat des informations : pas de longs questionnaires ni de longs traitements informatiques ; les enquêtes, les analyses et les notes se font simultanément.

C’est aussi une démarche qui favorise le réajustement immédiat des thèmes d’investigation et la vérification ou le complément d’informations si nécessaire. Chaque phase de collecte est construite sur les questions qui ont émergé de la phase précédente.

* + 1. Triangulation

Pour obtenir des informations justes sans degré de précision exagéré mais sans non plus se baser sur les premières impressions recueillies, combiner les sources d’informations et les points de vue avant de statuer sur la véracité d’une information (trois sources pertinentes).

* + 1. Ignorance Optimale

C’est une démarche visant à limiter la collecte d’informations au strict nécessaire. Le conseiller étudie si une nouvelle information ou un degré de précision plus grand est important avant de la collecter.

Quelle que soit l’échelle géographique dans laquelle on se trouve dans l’établissement d’un diagnostic, la démarche et les principes restent les mêmes.

1. DIAGNOSTIC INITIAL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES
	1. COMPREHENSION DU TERME ET OBJECTIF VISE
		1. Compréhension du terme

Le mot « diagnostic » est d’origine médicale et signifie de façon générale l’ensemble des méthodes permettant de déterminer les causes d’une maladie en vue d’une prescription appropriée de traitement.

Cette définition nous amène à comprendre, dans le domaine agricole, le concept « diagnostic » comme étant une bonne connaissance de la situation de départ qui amène à connaître et à comprendre les problèmes du moment ainsi que les solutions envisageables dans le but d’adapter l’action aux attentes des producteurs.

Lorsque le diagnostic est initial, il s’établit préalablement à une action de développement et est fait en un délai assez court. Il reflète une situation à un moment donné et ses résultats ne sont applicables que pour une période donnée après son élaboration. Il s’intéresse au climat, à la démographie, au contexte socio-économique, etc.

Sa durée est fonction des objectifs que l’on se donne. Elle peut varier de deux semaines à trois mois ou plus.

Pour exécuter un diagnostic en milieu rural, on peut distinguer quatre niveaux :

* **la parcelle** : il s’agit d’une des plus petites unités de l’exploitation agricole ; car celle-ci peut aussi disposer d’un atelier de transformation qui peut aussi être diagnostiqué. Dans tous les cas, la démarche restera presque la même. Au niveau de cette petite échelle, le producteur prend le plus souvent des décisions techniques (ex : type de labour, régénération du sol, densité de semis, etc.)
* **l’unité de production** : elle est aussi désignée par exploitation. C’est une échelle dans laquelle les prises de décision se font sur les sous-systèmes de production. Les décisions peuvent avoir rapport au système de culture, d’élevage ou de transformation comme elles peuvent aussi se baser sur le choix des équipements, la gestion de la main-d'œuvre, etc.
* **le village** : il peut aussi être désigné sous le vocable terroir villageois. Le diagnostic à ce niveau est nécessaire pour certaines prises de décisions (identification ou délimitation de zone de pâturage, aménagement hydraulique ou hydro-agricole, etc.)
* **la commune** : il s’agit d’un espace géographique, social et culturel dont les ressources sont historiquement et durablement utilisées selon des pratiques admises par tous. C’est une échelle plus grande dont le diagnostic permet de cibler les appuis qui concernent plusieurs villages (ex : pistes de dessertes rurales, protection d’une forêt, etc.).

**Encart n° 2 : La combinaison des niveaux de réalisation de diagnostic**

Le diagnostic peut être réalisé en tenant compte d’un seul niveau. Ceci dépend du niveau d’intervention et du but à atteindre. Ex : niveau d’infestation d’un ravageur. Le diagnostic peut-être focalisé sur une parcelle ou sur l’unité de production en fonction de son degré de propagation.

Il peut être une combinaison de niveaux assez proches (Parcelle 🡪 Unité de production (exploitation agricole) 🡪 Village 🡪 commune).

Dans le cadre du présent guide, il s’agit d’un diagnostic initial qui sera réalisé au niveau de l’unité de production par le conseiller. Celui-ci est appelé à avoir une large connaissance de son milieu d’intervention qui est la commune puis les villages dans lesquels il disposera des GFC à la fois en direct et par l’intermédiaire de ses animateurs relais.

Le diagnostic initial des unités de production se fera de façon globale sans beaucoup de détails au moment de son exécution.

Pendant la phase d’accompagnement des adhérents, le conseiller pourra réaliser le diagnostic approfondi des exploitations agricoles (après la constitution des groupes focaux). C’est au cours de ce diagnostic qu’il pourra identifier les contraintes et opportunités des sous-unités de production en vue d’identifier et de conseiller les appuis nécessaires aux adhérents.

* + 1. Objectif visé dans la réalisation du diagnostic initial

L’objectif ici est d’identifier les problèmes majeurs de la population ainsi que les solutions endogènes adoptés pour résoudre ou atténuer ces problèmes. Il est aussi important d’identifier les actions prioritaires pour résoudre les problèmes.

* 1. CONNAISSANCE DE L’ENVIRONNEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Les exploitations agricoles sont implantées dans un village et une commune donnée. Leur environnement constitue tout élément ou domaine extérieur lorsqu’on fixe une exploitation agricole donnée et qui influe d’une manière ou d’une autre sur sa vie ou son développement.

En décrivant cet environnement, il est proposé au conseiller de tenir compte du niveau communal, son entité d’intervention. Ainsi, il devra, dans le recueil des informations, collecter les données générales sur les villages qui la composent, en vue d’en avoir une connaissance. C’est à ce niveau géographique que les GFC à accompagner par les animateurs relais, vont émerger.

**Encart n° 3 : Durée pour la collecte des données**

La recherche de connaissance de la commune d’intervention est une activité du conseiller. La durée de son exécution varie en fonction des objectifs et du niveau de détails souhaités. Dans le cadre du PADYP, on ne saurait dépasser trois (3) semaines jours afin de laisser plus de temps au recueil des données sur les exploitations agricoles.

Il est conseillé de traiter les informations au fur et à mesure de leur collecte, tout en produisant des notes synthétiques.

* + 1. Objectifs

Lors de la réalisation d’un diagnostic, le conseiller, en se posant des questions dans sa démarche, est appelé à explorer son milieu d’intervention sur plusieurs plans dont l’analyse des atouts et contraintes doit permettre de :

* déterminer les potentialités économiques ;
* déterminer l’importance quantitative et qualitative des ressources ;
* identifier les structures (organismes d’Etats, projets et programmes) intervenant dans le milieu.

Les domaines qui peuvent être explorés sont :

* l’environnement physique ;
* l’environnement humain ;
* l’environnement économique ;
* l’environnement institutionnel.

**Encart n° 4 : Aptitude à réaliser un bon diagnostic**

La recherche de la compréhension de l'évolution d'une agriculture dans son milieu physique, économique et social, l'attention à la cohérence des pratiques des agriculteurs et la réflexion sur la relation entre agriculture et environnement sont des aspects que le Conseiller doit constamment tenir compte lors du travail d'enquête de terrain.

* + 1. Résultats attendus

A la fin de l’étude du milieu, les données suivantes, par domaine à explorer, sont disponibles :

**Environnement physique (patrimoine foncier et ressources naturelles) :**

* la carte de la commune avec localisation des villages est réalisée ;
* le climat, la végétation, l’habitat, les grandes catégories de sols (appellation locale) et les modes d’exploitation du milieu sont présentés ;
* les infrastructures de formation des adultes sont identifiées.

**Environnement humain (ressources humaines) :**

* la taille de la population agricole selon le sexe est connue ;
* la langue dominante et les groupes socio-professionnels et confessionnels sont connus ;
* les pratiques sociales sont connues (les normes sociales et interdits) ;
* les relations avec l’extérieur (Projets et/ou Programmes) sont identifiées.

**Environnement économique (ressources matérielles et financières) :**

* les matériels agricoles utilisés dans la localité sont connus ;
* les activités économiques et la liste exhaustive des spéculations sont connues ;
* les marchés d’écoulement des produits agricoles et para agricoles sont énumérés ;
* les institutions financières mises en place dans la localité sont connues.

**Environnement institutionnel :**

* les organismes étatiques, les projets et programmes d’appui au monde rural sont identifiés, leurs activités sont connues et celles du PADYP sont situées (complémentarité ou chevauchement d’activités).

**Autres résultats attendus :**

* les statistiques de productions sur les cinq dernières années sont disponibles ;
* les besoins prioritaires et appuis attendus par la population des hommes et des femmes sont identifiés et l’intervention du PADYP est située par rapport à ces besoins ;
* le rapport d’étude du milieu est rédigé par le conseiller.
	+ 1. Travail à faire

Les principales activités à mener par le conseiller, en référence aux domaines à diagnostiquer, sont les suivantes :

**Au niveau des structures :**

* recueillir les données préliminaires (données sur l’environnement physique : climat avec un accent sur le réseau hydrographique de la commune d’intervention, sol et végétation, l’écologie du milieu ; les données sur l’environnement humain : peuplement, habitat, données sur l’environnement économique : spéculations dominantes, activités génératrices de revenue, etc.).

**Au niveau des paysans :**

* recueillir la situation socio-économique et démographique de la commune ainsi que les problèmes spécifiques ;
* recenser les infrastructures socio-économiques et de formation de la localité (réalisation de carte de la localité, Cf. annexe 3) ;
* énumérer les organisations existantes ou intervenants et les relations existantes entre elles (réalisation de diagrammes de Venn, Cf. annexe 5) ;
* recenser les activités agricoles principales et secondaires selon le genre (sexe) et selon les périodes (réalisation de calendrier journalier et/ou saisonnier, Cf. annexe 6) ;
* recenser les besoins prioritaires ;
* recenser les grandes catégories d’unités de production en présence ;
* identifier les processus de prise de décision et mettre l’accent sur le leadership féminin.

**Au niveau du Conseiller, en rapport avec sa structure (Prestataire) :**

* analyser les données recueillies : hiérarchiser les problèmes dans leur globalité et déterminer en quoi le renforcement de capacités proposées par le PADYP peut contribuer à atténuer les problèmes identifiés ;
* restituer les informations collectées et traitées.
	+ 1. Démarche

**Recueil des données préliminaires au niveau des structures**

Il s’agit de l’exploitation des documents d’études ou d’activités existants sur le milieu et réalisés par d’autres institutions. Cette exploitation permet de se faire une idée de la zone d’intervention avant de s’y rendre. Ces données peuvent être collectées au niveau des Services du CeCPA/CeRPA, de l’INRAB, de l’INSAE, de la marie, des projets en cours d’exécution ou déjà exécutés.

Les services de l’INSAE pourront donner des renseignements sur les données démographiques (taille par sexe de la population d’une commune donnée et de ses villages, effectifs des actifs agricoles, des chefs de ménage (hommes, femmes), etc.).

Les structures de développement rural pourront présenter les données sur l’environnement physique, économique et organisationnel (existence de GV, GF ou associations, les résultats des études diagnostiques etc.), les spéculations existantes et leurs niveaux de productions sur les cinq dernières années, les autres potentialités économiques, les techniques de production des spéculations et de régénération des sols, les atouts et contraintes agricoles du milieu, etc.

Les informations peuvent également être collectées sur les projets de développement en cours ou déjà exécutés dans le milieu et leur domaine d’intervention, les bénéficiaires de ces projets et les résultats obtenus.

**Encart N° 5 : Conseils pour collecter les données indispensables**

Avant de rencontrer chaque structure, il est indispensable pour le conseiller de disposer de la liste des informations précises à collecter et si possible d’établir un guide d’entretien.

**Recueil des données au sein de la population**

La démarche à suivre pour la réalisation de l’étude du milieu est basée sur la participation communautaire et passe par la prise de contact, l’immersion, l’assemblée du village, la visite environnementale, les entretiens en « focus groups » et la restitution des résultats.

* Prise de contact

Elle permet de discuter avec les paysans (chef de village, notables et autres personnes ressources) et de retenir la date qui conviendrait mieux pour leur participation effective aux travaux de l’étude du milieu.

Lors de la visite de prise de rendez-vous, le guide (qui est du milieu) que nous pouvons appeler "intermédiaire social" devra s’efforcer d’identifier et de rencontrer quelques responsables d’associations ou d’organisations de femmes existantes dans le village afin de :

* s’assurer que la date à retenir convient aux femmes ;
* leur confier la tâche de la mobilisation des femmes en vue de leur présence au cours de l’étude du milieu.

Une fois la date de l’étude du milieu retenue, le conseiller doit apprêter tout le matériel dont il aura besoin au moment des entretiens (stylos, cahier, papier kraft, punaises, colles, scotch, crayon, gomme, marqueurs, etc.).

* Immersion

L’immersion consiste en un séjour du conseiller dans la commune ou les villages. Elle permet d’observer les réalités qui existent et de comprendre le mode de vie des paysans. Il est souhaitable de passer au moins 3 jours dans chaque village ciblé (plusieurs semaines sont indispensables pour l’établissement d’un climat de confiance).

|  |
| --- |
| **Encart n° 6 : Attitudes du Conseiller**Les attitudes à avoir avant, pendant et après les entretiens sont :* bon sens et bonne tenue ;
* bonne observation (avoir une sensibilité genre) ;
* bonne interprétation des faits et comportements du milieu.
 |

**Assemblée de village**

* Objectif

Cette rencontre entre le conseiller et tout le village permet de recueillir l’histoire de la localité (commune ou village), de vérifier l’origine et le bien fondé des problèmes, d’identifier les atouts et contraintes de production, de présenter le programme à travers ses actions et de situer ses apports dans la résolution des problèmes identifiés.

* Intervenants

L’assemblée du village peut réunir :

* le conseiller ;
* les paysans (Hommes et femmes) ;
* les personnes ressources (Chef de village, enseignants et autres agents résidant ou travaillant dans la localité, etc.) ;
* les structures étatiques intervenant dans la localité.
* Supports
* Guide d’entretien

Au démarrage de la séance, le conseiller devra s’assurer de la présence des personnes ressources (hommes, femmes, jeunes, vieux) et des sages du village.

**Visites environnementales**

* Objectif :

Il s’agit d’une visite guidée sur le terrain par les personnes ressources du village ou de la commune en vue de la confection de la carte de la localité.

* Intervenants
* Paysans
* Conseiller

Le conseiller identifiera au cours de la visite tous les éléments jugés importants à faire figurer sur la carte de la localité. Cela lui permettra de suggérer ultérieurement une amélioration de la carte communautaire.

La visite environnementale permet aussi d’observer les grandes catégories d’exploitations agricoles (catégorisation axée sur les ressources), les différentes spéculations végétales et animales produites, les ressources ligneuses disponibles, les sols et leur nature ainsi que leurs appellations locales, les espaces fertiles et non fertiles, etc.

La carte de la localité doit donner le croquis du village ou de la commune et les informations principales dans les domaines socio-économiques et culturels :

* les pistes et routes ;
* les infrastructures du village (écoles, centre de santé…) ;
* l’utilisation des terres ;
* les lieux sacrés ;
* l’emplacement des marchés ;
* l’occupation de l’espace ;
* les points d’eau existants, etc.

|  |
| --- |
| **Encart n° 7 : Aptitudes du Conseiller**Les aptitudes du conseiller doivent être :* bonne observation ;
* bonne communicabilité ;
* politesse pour ne pas choquer ;
* respect des us et coutumes.
 |

**Réunion villageoise avec différents focus group**

Les focus group sont une catégorisation des paysans selon le sexe et l’âge. De façon pratique, trois groupes peuvent être constitués : un groupe d’hommes, un groupe de femmes et un groupe de jeunes.

* Objectifs :
* Identifier les sources de revenus monétaires selon le genre ;
* Identifier les organisations existantes et les systèmes d’entraide selon le genre ;
* Réaliser le sociogramme du milieu (voir aussi la répartition des tâches entre les hommes et les femmes) ;
* Identifier et hiérarchiser les besoins selon le genre.
* Intervenants

Les intervenants sont :

* paysans ;
* Conseiller ;
* personnes ressources.

C’est en fait le conseiller qui juge de la nécessité de regrouper telle ou telle catégorie de personnes.

* Supports :
* Guide d’entretien
	+ 1. Outils à utiliser

**Outils de collecte**

Il s’agit des :

* entretiens semi-structurés avec utilisation d’un guide d’entretien qui permet de circonscrire les entretiens et de ne pas oublier les informations essentielles (Cf. modèle de guide en annexe 2) ;
* observations avec prise ou sans prise de note. Lorsqu’il s’agit des informations sensibles, le conseiller devra faire l’effort de mémoire des informations reçues et les consigner dans ses notes lorsqu’il n’est plus en présence de l’enquêté.

**Outils de traitement et d’analyse**

Les outils qui peuvent être utilisés sont :

* la cartographie sociale participative (Cf. annexe 3) ;
* le tableau historique (Cf. annexe 4) ;
* les diagrammes (diagramme de Venn), les histogrammes et les courbes d’évolution (Cf. annexe 5) ;
* le calendrier journalier/saisonnier (annexe 6) ;
* la définition et la caractérisation des problèmes (Cf. annexe 7) ;
* l’identification des potentialités et opportunités (Cf. annexe 8) ;
* la matrice d’identification des opportunités (Cf. annexe 9).

Chacun de ces outils fait objet de développement pour amener les conseillers à connaître les objectifs visés dans l’utilisation de ces outils et comprendre leur utilité et la démarche de leur élaboration.

* 1. DIAGNOSTIC PROPREMENT DIT

L’agriculture en milieu rural étant essentiellement familiale, c’est à l’échelle de l’exploitation que s’observent les prises de décisions. Ceci justifie la réalisation minutieuse d’un diagnostic à ce niveau pour comprendre la structure et le fonctionnement de ces exploitations en vue de proposer des améliorations des systèmes de production et de donner des conseils technico-économiques appropriés.

La réalisation du diagnostic doit se faire en considérant l’exploitation comme un « tout organisé », un système tel que décrit au point 2.1.

* + 1. Objectifs

Il s’agit de :

* décrire la structure et le fonctionnement des exploitations agricoles et d’énumérer les activités économiques au sein de ces exploitations ;
* analyser les prises de décisions par les responsables d’exploitation et qui déterminent le fonctionnement global de leur exploitation ;
* recenser les différents atouts et contraintes qui favorisent ou qui limitent la performance des exploitations agricoles ;
* disposer de quelques critères de catégorisation des exploitations agricoles.
	+ 1. Domaines à diagnostiquer

Les domaines à diagnostiquer sont ceux qui permettent de se concentrer sur les ressources et activités au sein des exploitations agricoles. Il s’agit des activités économiques, des ressources humaines, des ressources matérielles et financières, du patrimoine foncier.

* + 1. Résultats attendus

A la fin du diagnostic des unités de production, les données suivantes, par domaine, sont disponibles :

**Patrimoine foncier et ressources naturelles :**

* la moyenne des superficies disponibles par mode de faire-valoir est déterminée ;
* les ressources animales et végétales qui participent au revenu des ménages sont identifiées ;
* les contraintes liées à l’exploitation des terres et des ressources sont connues ;
* les approches de solutions endogènes sont énumérées.

**Activités économiques**

* le nombre d’exploitations agricoles est connu ;
* les activités génératrices de revenu sont identifiées et classées par ordre d’importance (en termes de revenu ou d’auto consommation) ;
* les sous-systèmes de production et les interrelations qui existent entre eux sont connus ;
* les contraintes de production sont identifiées ;
* les approches de solutions endogènes sont énumérées.

**Ressources humaines**

* la taille moyenne des exploitations agricoles en termes d’actifs agricoles et de charge (nombre de bouches à nourrir) est déterminée ;
* les ressources en main-d'œuvre sont indiquées ;
* la répartition des rôles est connue ;
* la réponse à la question de qui décide de quoi est connue.

**Ressources matériels et financières**

* les matériels agricoles utilisés sont connus ;
* les infrastructures d’eau et d’assainissement sont connues ;
* les institutions financières qui viennent en appui aux exploitations agricoles sont connues.

**Autres résultats attendus**

* le rapport d’étude du milieu est rédigé par le conseiller.
	+ 1. Travail à faire

Il s’agit de recueillir les informations sur la structure et le fonctionnement des exploitations agricoles. Les principales activités à mener par le conseiller au niveau des exploitations agricoles enquêtées sont les suivantes :

* recenser les sous-systèmes de production en présence ;
* dans chaque sous-système, énumérer les activités menées, les ressources existantes (main-d'œuvre, équipements, ressources financières, etc.), les spéculations produites et leur importance relative ;
* décrire les flux de matières entre sous-systèmes c’est-à-dire les relations entre les sous-systèmes en présence ;
* énumérer les problèmes ou les insuffisances au niveau du système en général et des sous-systèmes en particulier.
	+ 1. Démarche

La démarche à suivre dans la réalisation du diagnostic à l’échelle de l’exploitation agricole passe par le choix de l’exploitation, la caractérisation et l’analyse de la structure de l’exploitation et l’étude de son fonctionnement.

* Choix de l’exploitation à diagnostiquer

Le nombre d’exploitations existant en milieu rural est assez important ; ceci oblige à un échantillonnage suivant un certain nombre de critères que l’on se fixe dès le départ. Ces critères (patrimoine foncier et autres ressources) apparaissent généralement lors de la phase exploratoire du diagnostic (visite environnementale).

Le choix des exploitations à étudier devrait se faire de manière à représenter les différentes catégories d’exploitations (peut-être suivant la perception des paysans ou déterminées sur la base des données collectées au cours de la phase exploratoire).

Pour répondre à ce souci de représentativité, il est souhaité de réaliser un échantillonnage suivant les deux étapes suivantes :

* Choix du site d’enquête (village)

Le choix des sites se fait en tenant compte de l’échelle communale : les villages à enquêter sont retenus de manière concertée avec les leaders paysans (exemple des responsables des OP communales, de la mairie, du CeCPA) dans le but d’avoir une bonne représentativité des différents modes d’exploitation du milieu.

La superficie de terre disponible, les équipements agricoles utilisés, les spéculations dominantes produites et qui distinguent chaque village, etc. sont des critères qui peuvent être utilisés (ces critères doivent être retenus en concertation avec les paysans).

* Choix des unités de production ou exploitations agricoles

Le choix des unités de production se fera à l’intérieur des villages retenus. Ce choix doit refléter la diversité du fonctionnement des exploitations agricoles. Les critères de choix doivent être simples pour favoriser la sélection des exploitations. La superficie de terre cultivée, la taille de la famille, le niveau d’équipement, les sous-systèmes probables sont des critères qui peuvent être utilisés.

**Encart N° 8 : Durée des enquêtes et effectifs des exploitations à enquêter**

Le conseiller est amené à vite réaliser ces enquêtes dans le souci d’une catégorisation rapide des exploitations agricoles en présence dans le milieu. C’est un travail proposé pour précéder la constitution des Groupes Focaux de Conseil. Une fois encore, la durée est fonction des objectifs et du niveau de détails des informations voulus. Toutefois, il est proposé de réaliser le diagnostic en quatre (4) semaines, en considérant un effectif de 30 à 45 exploitations agricoles.

Par village retenu, un quota des exploitations à enquêter devra être déterminé en fonction du nombre d’exploitations existant. Ensuite, il convient de choisir des exploitations agricoles représentatives en termes de diversité d’activités, de superficie de terre cultivable disponible, des équipements agricoles utilisés, des spéculations dominantes produites.

Il convient aussi de tenir compte de l’aspect genre (femmes chefs d’exploitation, ethnie, provenance (autochtones, migrants).

* Caractérisation de l’exploitation

Il s’agit de déterminer les caractéristiques structurelles des systèmes de production. Le conseiller devra décrire et analyser les différentes composantes de l’exploitation, après avoir identifié ces sous-systèmes. Il doit réaliser la carte de l’exploitation en essayant, par composante du sous-système, de trouver des réponses aux multiples interrogations qui peuvent se poser :

* composante « moyens de production » : quels sont les types de main-d'œuvre utilisés par l’exploitation ? Quelle est la répartition des tâches par catégorie de main-d'œuvre ? Comment la terre est-elle exploitée suivant les modes de faire valoir ? Quels sont les types de sols et leur niveau de fertilité ainsi que leur appellation locale ? Quels sont les équipements et leur mode d’utilisation ? Quel est le niveau du capital de l’exploitation ? Quelles sont les stratégies de conservation et d’accroissement des ressources ?
* composante « productions » : quelles sont les spéculations végétales et les divers assolements ? Quelles sont les productions animales ? Quelles sont la nature, les effectifs et les destinations des spéculations produites ?

En tête de ces composantes, il y a celle du « groupe familial » et l’on peut se demander quelles sont les catégories d’âge selon les sexes ? Comment se répartissent les rôles selon chaque catégorie ? Quels sont les niveaux d’instruction de la plupart des actifs agricoles, surtout du responsable d’exploitation ? Quelles sont les formations reçues au profit de l’exploitation ?

Quelle est l’expérience de ce responsable dans la gestion de l’exploitation ?

Quelle que soit la composante, la liste des questionnements n’est pas exhaustive et mérite d’être complétée par le conseiller. La source des questions se trouve en partie dans les différentes observations et appréhensions des réalités du milieu.

* Etude du fonctionnement de l’exploitation

L’étude du fonctionnement permet de faire une analyse de tout le système. Il faudra étudier la part de revenu de chaque sous-système dans le revenu global (l’amélioration du revenu est souvent le premier objectif signalé par les paysans). A l’intérieur de l’exploitation, les paysans développent des stratégies internes de constitution de revenu à travers une diversification des activités, comme le montre le schéma 2, qu’ils peuvent mener.

Pour comprendre véritablement le système, il s’agira de relever les relations qui s’établissent entre les facteurs de production (main-d'œuvre, terre, équipement, moyens financiers) à l’intérieur de l’exploitation puis celles avec l’extérieur, dans la satisfaction des objectifs des producteurs.

Les objectifs du producteur sont généralement fonction des atouts et contraintes de l’environnement économique (c’est pour cela que les diagnostics aux niveaux village et commune sont nécessaires), du sol et du climat, de la nature et de l’importance des moyens de productions. Ceux-ci déterminent les prises de décisions par le responsable d’exploitation, dont l’analyse permet de comprendre le fonctionnement des exploitations.

Activités extra agricoles

Transformation agro-alimentaire

Elevage (principales espèces)

Agriculture (principales cultures)

**Revenu de l’exploitation (% de chaque activité)**

**Schéma 2 :** **analyse des flux des ressources**

**(pour la compréhension de la logique de l’exploitation)**

Le conseiller, après avoir relevé les diverses relations, doit s’intéresser aux diverses décisions prises au sein des exploitations puis à leur analyse. Ces décisions sont relatives :

* à l’organisation et la mobilisation des moyens de production (recours au métayage, à l’entraide, à la main-d'œuvre salarié, à la location de bœuf de trait ou à la traction attelée, au prêt bancaire ou à l’usure, etc.) qui participent à la gestion de l’exploitation ;
* aux techniques de production (choix des cultures et des animaux élevés, des itinéraires techniques, les successions culturales, etc.) ;

L’analyse des décisions du responsable d’exploitation devrait permettre de comprendre les objectifs fixés par l’exploitant et sa famille et de se rendre peut-être compte qu’il y a des objectifs implicites non signalés.

Au moment de l’analyse, on doit pouvoir ressortir comment les moyens sont gérés (gestion individuelle ou collective, combinaisons des moyens et les ajustements faits, etc).

* + 1. Outils à utiliser
* Outils de collecte

Les outils qui peuvent servir au moment de la réalisation du diagnostic sont :

* les observations et les entretiens semi-structurés sur la base d’un guide d’entretien (à réaliser par le conseiller en tenant compte des observations et résultats d’enquête réalisés lors de la phase exploratoire). Il est indispensable que le conseiller dispose de cet outil pour éviter les navigations à vue au risque d’ennuyer les producteurs.
* le calendrier agricole : il doit présenter les saisons, la période et les différentes opérations culturales. Le but visé dans cette activité est de faire ressortir les périodes de pointe et de soudure afin d’analyser les stratégies paysannes de sortie des périodes de soudure.
* Outils de traitement et d’analyse

Les outils de traitement et d’analyse qui peuvent être utilisés sont les moyennes et les écarts.

Pendant la phase de traitement des informations, les tableaux ci-après peuvent être utilisés.

**Tableau 1 : analyse du système de culture (Trois principales cultures de l’exploitation)**

Par culture

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Itinéraire technique** | **Description mise en œuvre selon le genre** | **Constats par rapport aux normes** | **Proposition d’approche de solution aux contraintes** |
| femme | homme | femme | homme | femme | homme |
| Préparation du sol |  |  |  |  |  |  |
| Semis |  |  |  |  |  |  |
| Sarclage |  |  |  |  |  |  |
| Fertilisation |  |  |  |  |  |  |
| Protection phytosanitaire |  |  |  |  |  |  |
| Récolte |  |  |  |  |  |  |
| Opérations post-récolte |  |  |  |  |  |  |

|  |
| --- |
| Revenus (%) rapportés à l’exploitation par la culture : |

**Tableau 2 : Gestion de la fertilité des sols**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Pratiques culturales** | **Description mise en œuvre selon le genre** | **Constats par rapport****aux normes** | **Proposition d’approche de solution aux contraintes** |
| femme | homme | femme | homme | femme | homme |
| Associationsde cultures |  |  |  |  |  |  |
| Tête de rotation |  |  |  |  |  |  |
| Rotation avantcoton |  |  |  |  |  |  |
| Plantation coton successif |  |  |  |  |  |  |
| Coton avant jachère |  |  |  |  |  |  |
| Solution terre pauvre |  |  |  |  |  |  |
| Durée d'exploitation des terres |  |  |  |  |  |  |
| Durée jachère |  |  |  |  |  |  |

**Tableau 3 : analyse du système d’élevage (Trois principales espèces de l’exploitation)**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Paramètres** | **Description mise en œuvre selon le genre** | **Constats par rapport aux normes** | **Proposition d’approche de solution aux contraintes** |
| femme | homme | femme | homme | femme | homme |
| Mode de conduite |  |  |  |  |  |  |
| Habitat |  |  |  |  |  |  |
| Alimentation |  |  |  |  |  |  |
| Santé (soins préventifs et curatifs) |  |  |  |  |  |  |

|  |
| --- |
| Revenus rapportés à l’exploitation par l’élevage de l’espèce : |

**Tableau 4 : analyse des activités de transformation agro-alimentaire**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | **Type de transformation** | **Description mise en œuvre selon le genre** | **Constats par rapport aux normes** | **Proposition d’approche de solution aux contraintes** |
| Transformation agro-alimentaire |  |  |  |  |

1. TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES
	1. UTILITE D’UNE TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Il existe une diversité dans les systèmes de production, diversité qui se traduit par des fonctionnements et des objectifs différents selon les systèmes. Il est utile de regrouper les unités de production en grands types, pour lesquels on peut repérer un fonctionnement caractéristique du système de production et réaliser ainsi des typologies de fonctionnement.

Une typologie doit être dynamique, c'est-à-dire prendre en compte les processus d’évolution des systèmes de production qui peuvent être regroupés en grands types de trajectoires d’évolution sur lesquels on peut situer les différents systèmes de production à des stades déterminés. Ceci permettra de prévoir l’évolution future de ces systèmes.

L’intérêt d’une typologie est aussi de pouvoir généraliser certains résultats facilement et d’orienter efficacement les actions de développement.

L’élaboration d’une typologie n’est pas chose aisée. Elle nécessite des connaissances approfondies en statistiques (analyse en composante principale) et en informatique (surtout pour l’utilisation de logiciel approprié).

* 1. OBJECTIF

Dans le cadre du programme, une typologie des exploitations agricoles permettra de :

* définir et proposer un programme de formation adapté à chaque catégorie ;
* orienter les responsables d’exploitation dans le choix des outils de gestion adaptés à leur situation ;
* suivre la trajectoire des exploitations agricoles appuyées durant la période du Programme.

Lorsque la typologie est réalisée, il sera plus aisé, de connaitre, par rapport à la classification de ZOUNDI (1993) :

* les exploitations agricoles orientées vers le marché pour la recherche de revenu et la capitalisation ;
* les exploitations agricoles qui sont juste dans une position intermédiaire et qui sont soucieuses de l’auto subsistance alimentaire et de la recherche de revenu ;
* les exploitations agricoles qui recherchent l’auto suffisance alimentaire et qui, parfois, subissent le processus de décapitalisation et disparaissent.

Ceci est d’autant plus nécessaire qu’il sera possible d’accompagner les producteurs dans les prises de décision courante, tactique ou stratégique.

* 1. RESULTATS ATTENDUS

Lorsque le conseiller initie la réalisation d’une typologie, il devra s’attendre à catégoriser les exploitations étudiées en différents types tout en indiquant ce qui caractérise chaque type.

* 1. DEMARCHE D’ELABORATION D’UNE TYPOLOGIE

La démarche à suivre passe par les étapes suivantes :

* Réalisations des enquêtes

Le conseiller devra se servir de l’acquis lors du diagnostic des exploitations pour établir l’échantillonnage, choisir les sites d’enquêtes et élaborer le questionnaire. Il est à indiquer dans le questionnaire les grands thèmes à aborder et une partie relative à l'influence du conseil sur les pratiques agricoles.

Le choix des exploitations à enquêter devra se faire à partir des informations recueillies localement et de statistiques agricoles.

* Identification des types de sols

Il est préférable de faire un transect d’agro-écosystème après l’exercice de cartographie. C’est essentiellement un outil pour représenter et partager la masse d’informations obtenues pendant cet exercice. Toutes les informations ne peuvent pas être représentées sur une carte !

* Etablissement de la liste des espèces utilisées

Le conseiller devra identifier les récoltes, les arbres, les animaux, les poissons, les types de fourrage et les légumes. La liste des espèces cultivées ou utilisées d’une manière ou d’une autre se fait en deux temps :

* on demande d’abord aux agriculteurs d’identifier les espèces qu’on verra pendant la visite de terrain.
* on élargit cette liste en incluant des espèces qui sont cultivées à d’autres moments de l’année (saisonnalité).
* Réalisation des schémas de profils topographiques du paysage

Il faut illustrer la notion de profil topographique en dessinant un exemple sur le sol. Une fois cette idée comprise, demandez aux agriculteurs de concevoir et de dessiner eux-mêmes leurs profils. Ils doivent utiliser des symboles pour les espèces importantes et les principales activités menées sur le transect et indiquer les caractéristiques importantes du terrain, telles que les terrasses.

On finalise le transect en regroupant les schémas respectifs de chaque niche agro-écologique. L’ordre des niches le long du transect n’est pas forcément celui dans lequel on les a visitées, où elles se situent dans le paysage. Les agriculteurs sont libres d’ordonner les niches agro-écologiques d’une manière qui leur semble la plus logique. Cependant, par convention, on positionne la partie la plus élevée du paysage à gauche et la plus basse à droite. De même, on ne dessine chaque niche agro-écologique qu’une fois, même si elle apparaît plusieurs fois sur la carte ou dans le paysage, ceci afin de simplifier le schéma.

Il serait intéressant de construire une matrice pour expliquer le transect. Sous chaque niche agro-écologique, il est à noter les informations sur le type de sol, les ressources en eau, les cultures, les légumes, les fourrages, les arbres et les animaux, ainsi que l’utilité et les problèmes présents et éventuels rencontrés dans chaque unité agro-écologique. Il faut également noter les variations saisonnières des activités. Les informations saisonnières seront plus claires si on utilise un calendrier saisonnier.

Par convention, on présente ces informations dans une matrice :

* Organisation d'une réunion locale de restitution de l'étude.

Il est nécessaire de présenter les résultats dans le but de faire éventuellement des ajustements et pour que la population s’identifie à travers les catégories établies.

* 1. LIMITE DE LA TYPOLOGIE

Une typologie, ne peut en réalité prendre en compte toutes les diversités. Elle se focalise sur celles qui opèrent ou qui fait constater un changement qualitatif ou quantitatif au sein des exploitations agricoles.

De ce fait, il advient que des exploitations, soient beaucoup plus performantes ou au contraire s’écartent de l’ensemble du groupe. Ces exploitations sont analysées à part.

* 1. EXEMPLE DE TYPOLOGIE

Une typologie a été réalisée par le Projet d’Amélioration de Diversification des Systèmes d’Exploitation ex PADSE), projet financé par l’Agence française de développement. Cette typologie a essayé de catégoriser les exploitations des zones correspondant aux bassins cotonniers.

Un document synthétisé à partir de cette typologie est disponible. Ce document peut-être utilisée par les conseillers de ces zones.

Pour les autres zones, il est conseillé de réaliser une typologie sommaire dans le but de suivre efficacement les exploitations accompagnées et de noter les résultats en fin de programme. Pour le faire, comme nous l’avons stipulé au point 2.2, le conseiller devra se baser sur un minimum de critères.

1. CONCLUSION

Les résultats de diagnostic ne seront profitables que lorsque celui-ci est réalisé avec minutie, en faisant attention « aux non-dits » et en étant en perpétuel questionnement jusqu’à la fin de l’étude. Les informations collectées doivent provenir de sources assez fiables et refléter les considérations du milieu pour qu’ils soient acceptés par la grande majorité de la population. Ce n’est pas un travail de bureau. Il est réalisé avec les acteurs sociaux, les notables ou les sages, les hommes et les femmes sans oublier les jeunes : c’est l’approche genre qui doit être considéré pour que toutes les catégories sociales, professionnelles et confessionnelles soient interrogées.

A la rédaction du rapport, il est souhaité que le conseiller fasse une synthèse des opportunités économiques de sa région d’intervention, des forces et faiblesses des interventions ayant eu lieu dans cette région et les forces et faiblesses prévisibles de son intervention, au vu de ses analyses.

Il pourra également signaler et catégoriser les appuis attendus par la population, tout en mettant en relief la contribution du programme.

ANNEXES

ANNEXE 1 : GUIDE DE REALISATION DU DIAGNOSTIC APPROFONDI DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES

**(Complément du guide de diagnostic rapide des exploitations agricoles)**

**Introduction**

Le diagnostic approfondi constitue un approfondissement des thèmes centraux et importants identifiés lors du diagnostic initial. Il se réalise tout au long de l’action de développement et prend beaucoup de temps ; car il fournit au fur et à mesure de son exécution des éléments qui permettent de creuser davantage les réponses aux diverses interrogations (apparition de nouvelles contraintes, expression de nouvelles demandes, etc.) qui concourent à la satisfaction des besoins des agriculteurs. Ceci justifie le fait qu’il soit qualifié de permanent et se réalisera tout au long de l’accompagnement des adhérents.

Dans ce type de diagnostic, c’est à travers le suivi-appui-conseil que l’on recueille les données nécessaires à l’approfondissement qui s’appuie essentiellement sur les sous-unités de production et les interrelations entre celles-ci.

A l’usage de ce document qu’on peut assimiler à un guide de diagnostic des sous-systèmes d’exploitation, les conseillers devront être en mesure d’accompagner efficacement les adhérents dans leur exploitation agricole avec une prise en compte des problèmes identifiés dans chaque sous unité de production. Les conseils déterminés et proposés à ces adhérents tiendront compte des relations entre ces sous-unités de manière à minimiser les coûts qu’ils engendrent pour maximiser les résultats de production : les sous-produits ou matériels utilisés dans un sous-système peuvent servir à produire dans un autre sous-système).

Le présent guide pour la réalisation du diagnostic approfondi des exploitations agricoles familiales s’attèlera à décrire essentiellement la méthodologie pour réaliser le diagnostic au niveau d’une parcelle qui est une sous-unité de production.

**Notion de système dans les exploitations agricoles**

* Exploitation agricole

Dans une réflexion combinée de plusieurs auteurs, l’exploitation agricole, dans une approche systémique, constitue un ensemble évolutif de plusieurs sous-systèmes avec au centre l’agriculteur et son personnel (celui de l’exploitation). Les sous-systèmes sont multiples et se libellent en fonction des centres d’intérêt. Les plus couramment cités sont :

* le système agraire (périmètre agricole et mode d’exploitation) ;
* le système de culture (spéculations végétales et forestières exploitées, interrelations et modes de production et d’exploitation) ;
* le système d’élevage (spéculations animales, interrelations et modes de production et d’exploitation) ;
* le système post-récolte (produits et modes de conservation) ;
* le système de commercialisation.

A chacun de ses sous-systèmes, s’ajoute les référentiels techniques mis en œuvre ainsi que les stratégies mises en place pour optimiser les rendements.

|  |
| --- |
| **Encart N° 1 : définition de système**Un système est une représentation finalisée de la réalité et se présente comme un ensemble d’éléments reliés les uns aux autres par des liens fonctionnels. Chaque lien existe dans un objectif bien précis.En agriculture et dans un système d’élevage, on peut retrouver, à titre d’exemple, les éléments comme la terre, les espèces végétales disponibles (utiles ou non), différents types d’animaux (ovins et volaille par exemple), les ressources en eau et la main-d’œuvre disponible. Chacun des éléments apporte quelque chose à l’autre du système : les espèces végétales qui peuvent nourrir les animaux et ceux-ci, lorsqu’ils sont nombreux peuvent apporter des matières fécales à la terre, etc. |

Le système d’exploitation composé de ces sous-systèmes peut être matérialisé comme suit :

Connaissance et compétence technique

Ressources matérielles et financières

**Produits matériels** :

* Matières versées en autoconsommation
* Revenu monétaire issu de la cession ou de la vente
* Patrimoine physique, etc.

**Produits immatériels** :

* Sécurité alimentaire
* Allègement des travaux
* Savoir-faire
* Amélioration statut social, etc.

**Système de production**

Système de culture

Système d’élevage

Système post récolte

Système agraire

Ressources naturelles

Force de travail

**Schéma 1 : Matérialisation d’un système de production avec les flux de matières**

* Système agraire

En référence à la définition proposée par MAYOR (1986), le système agraire est le mode d’exploitation du milieu, historiquement constitué et durable, adapté aux conditions bioclimatiques d’un espace donné et répondant aux conditions et besoins sociaux du moment. Cette définition rejoint celle de MERCOIRET (1994) qui stipule que le système agraire résulte de « l’association des productions et des techniques mises en œuvre par une société rurale pour exploiter son espace, gérer ses ressources et satisfaire ses besoins ».

En d’autres termes, c’est un système de forces de production qui intègre le paysage agraire (structure agraire et habitat) et la structure foncière (propriétaires terriens, modes de faire-valoir, pratiques successorales) pour engendrer des produits répondant aux désirs des ruraux.

La structure agraire est constituée de la forme dominante des champs, leur superficie moyenne, leur mode de groupement, les aménagements effectués).

* Système de production

Ensemble des ressources allouées à des activités par un producteur dans le but d’atteindre un objectif précis. La préparation et la combinaison de ces ressources font suite à une prise de décision par les producteurs généralement basée sur leur vécu et/ou des données chiffrées.

* Système de culture

C’est l’ensemble des cultures sur une parcelle ou un ensemble de parcelles traitées de façon homogène pour un ou plusieurs objectifs donnés et qui mobilise les ressources naturelles, le travail et d’autres moyens de production.

* Système post-récolte

Il peut être compris comme étant l’ensemble de produits de récolte provenant d’une production ou de toute autre forme d’acquisition et traités de façon homogène en vue d’atteindre un objectif ou une combinaison d’objectifs précis.

* Système d’élevage

Il regroupe l’ensemble composé des ressources disponibles ou allouées, de l’animal et de l’homme en interaction dynamique pour la satisfaction des objectifs fixés par l’homme.

**Diagnostic au niveau du système de culture**

Le diagnostic du système de culture peut-être réalisé au moment de l’accompagnement des adhérents. Ceci permettra de suivre, avec les producteurs, le passé cultural dans leur système agraire et de proposer les solutions adéquates et durables telles que les méthodes de régénération, les technique de labour, de semis, etc. Ceci est d’autant plus nécessaire que le diagnostic est fondé sur l’analyse des relations entre techniques, états du milieu, peuplement des espèces végétales cultivées et rendement, les relations étant schématisées comme le montre le schéma 2.

Etat du milieu physique, chimique et biologique

Technique culturale sur chaque parcelle

Peuplement végétal chaque parcelle

Rendement par parcelle

**Schéma 3 : Relations entre les facteurs déterminant le rendement dans le système de culture**

Le diagnostic au niveau des parcelles est un travail qui sera réalisé en permanence, lors de chaque saison de culture.

|  |
| --- |
| **Encart N 2 : Le diagnostic est consommateur de temps ; le producteur devrait s’y impliquer**Le diagnostic au niveau des parcelles est un travail qui mobilise l’individu qui l’exécute ; ainsi, le conseiller peut-être souvent amené à ne pas disposer de suffisamment de temps pour sa réalisation.Le producteur, une fois qu’un diagnostic est établi, peut être amené à le réaliser lui-même sur ses parcelles dans le but de se faire appuyer efficacement. |

* Objectifs

Les objectifs à atteindre sont :

* évaluer l’efficacité des modes de conduite des cultures ;
* identifier et hiérarchiser les causes de variation des rendements ;
* proposer aux agriculteurs des approches de solutions pour lever les contraintes.
* Domaines à diagnostiquer

Les domaines à diagnostiquer ont rapport :

* aux spéculations produites ;
* à la gestion de la terre ;
* à la gestion de la main-d'œuvre ;
* à l’importance des affectations de ressources financières et matérielles ;
* Résultats attendus à travers le diagnostic

A la fin de l’étude diagnostique, le conseiller devra disposer :

* des caractéristiques (types de culture, assolement, opérations culturales, etc.) et des potentialités du système de culture ;
* de la carte de positionnement des parcelles ;
* des stratégies de gestion de la main-d’œuvre par les producteurs.
* Travail à faire

Les principales activités à mener par le conseiller sont :

* relever le niveau de fertilité du sol (auparavant, interroger les paysans sur comment ils apprécient la fertilité du sol et les différents niveaux de fertilité) ;
* identifier les aménagements qui sont effectués sur la parcelle (parcellisation, travail du sol, fertilisation, irrigation) ;
* évaluer le rendement de l’ensemble du système de culture ;
* identifier les problèmes dans le système et proposer les approches de solutions.
* Démarche

Elle inspirée de celle proposée par MERCOIRET (op. cit.). Elle se trouve en cinq étapes et se présente comme suit :

* Identification des opérations culturales dans le système de culture

Lorsqu’il s’agit d’une enquête de courte durée c’est-à-dire pour les diagnostics rapides, le conseiller devra, sur la base d’une triangulation, recenser les différentes opérations successives effectuées et les périodes correspondant à chacune des opérations. Ces opérations ainsi que leurs dates d’exécution seront comparées aux normes de la recherche.

Une autre façon de collecter les informations est de suivre les opérations à leur réalisation. Ceci suppose que le conseiller fera des visites fréquentes de parcelle ; ceci lui permettra d’avoir les informations réelles et de suivre l’évolution des espèces ou de l’obtention des produits.

Il est proposé de faire trois séries de visites au minimum : une après l’installation de la culture, une au moment de la floraison et une au moment de la récolte.

* Evaluation des composantes du rendement

Il s’agit de quantifier tous les éléments pouvant amener à déterminer le rendement. Cette quantification n’est pas facile du fait de la période où elle peut être réalisée et des difficultés d’échantillonnage pour évaluer la superficie, le nombre de plants pour une parcelle et la production ; étant entendu qu’on peut déterminer la production par plant ou par unité de surface.

Pour quantifier les éléments, deux méthodes sont proposées :

* échantillonner les plants au hasard sur l’ensemble du système de culture, en tenant compte du gradient de fertilité ; cette méthode a rapport avec le rendement par plant ;
* réaliser des placettes qui consistent à déterminer des unités de surface pour les observations et les comptages (de plants ou mesure de poids). Il faut tenir compte de l’hétérogénéité du site qui impose la réalisation de plusieurs placettes.
* Jugement des composantes

Il s’agit de relever si les résultats après quantification sont satisfaisants. Ceci suppose de disposer des normes ou références provenant de la recherche-développement ou des agriculteurs ayant les meilleurs rendements.

* Formulation d’hypothèses explicatives des écarts

Il s’agit simplement de supposer les facteurs qui peuvent influer l’obtention du rendement en vue de procéder à leur vérification.

* Recherche d’éléments explicatifs

Les recherches se feront sur la base des observations directes des états du milieu (état structurel du sol, état sanitaire des végétaux et de leur enherbement, etc.) ou des recherches en station ou au laboratoire.

La finalité est d’expliquer, pour une parcelle donnée, les écarts constatés entre le rendement observé et le potentiel de rendement de la parcelle ou de la zone.

Pour bien relever les causes de variation de rendement, le conseiller devra décrire les facteurs et conditions qui influent sur les éléments permettant de déterminer le rendement, avec en référence les normes qui existent.

Il devra analyser les apports des autres sous-systèmes de production en présence et proposer comment mieux l’exploiter pour optimiser les rendements.

* Outils à utiliser
* Outils de collecte

Les outils qui sont nécessaires au conseiller sont :

* les observations participantes réalisées avec les producteurs ; ceci devra favoriser l’appropriation par ces derniers des résultats auxquels le conseiller parviendrait ;
* les entretiens structurés lorsqu’il s’agira de recueillir les données précises et quantifiées (les éléments qui composent le rendement par exemple) ;
* les entretiens semi-structurés sur la base d’un guide d’entretien (à réaliser par le conseiller) ;
* le calendrier cultural : il doit présenter les saisons, la période et les différentes opérations culturales. Le but visé dans cette activité est de faire ressortir les périodes de pointe des activités pour analyser les stratégies des producteurs dans la gestion de la main-d’œuvre, la résolution des problèmes techniques qui se posent, etc.
* Outils de traitement et d’analyse

Les outils d’analyse qui peuvent être utilisés sont :

* le calendrier journalier/saisonnier (annexe 5) ;
* les moyennes,
* les écarts.

**Diagnostic au niveau des systèmes d’élevage et de transformation**

La réalisation d’un diagnostic au niveau des sites d’élevage ou de transformation peut également avoir lieu. Elle suivra presque la démarche présentée pour le diagnostic cultural avec les terminologies techniques appropriées.

Nous n’irons pas en détail dans le présent guide puisque, en suivant globalement la démarche présentée pour le diagnostic cultural, le conseiller peut faire ressortir les principaux goulots d’étranglements qui limitent la production dans les système d’élevage et de transformation en vue de proposer des solutions alternatives.

ANNEXE 2 : EBAUCHE DE GUIDE D’ENTRETIEN POUR LA COLLECTE DES DONNEES SUR L’ENVIRONNEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

**[A ajuster par le conseiller, en fonction des informations déjà trouvées dans la documentation]**

* Localisation
* Département : …………………………………………………..………………………………………………………………………………
* Commune : ………………………………………………………………………………………………………………………………………
* Données physiques
* Relief : Plaines [ ] Collines [ ] Plateau [ ] Bas-fonds [ ]
* Climat : Hauteurs de pluies annuelles : An 1 An 2 An 3 An 4…………………………. An 10
* Zone climatique : Soudano-Guinéenne [ ] Soudanienne [ ] Sahélienne [ ]
* Végétation : Forêt [ ] Savane arborée [ ] Quels sont les changements intervenus depuis les 10 dernières années ?
* Savane herbeuse [ ] Steppe [ ] Y – a – t-il des espèces disparues ?
* Sols : Terres cultivables abondantes [ ] Insuffisantes [ ] Fertiles [ ] Pauvres [ ]
* Changements depuis les 10 dernières années ? (Évolution ?)
* Faune :

\*Espèces rencontrées……………………………………………………………………………………..………………………………..

\*Espèces disparues  ………………………………………………………………………….………………….…………………………

* Ressources en eau : Cours d’eau importants :
* Puits modernes pérennes :
* Barrages :
* Données démographiques
* Population (chiffre du récent recensement) …………………………………………………………………………………
* Nombre des hommes : ………………………………………………………………………………………………………………….
* Nombre des femmes : ………………………………………………. Enfants 0 à 15 ……………………………………….
* Différentes ethnies du village par ordre d’importance décroissant : ………………………………………

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

* Différentes religions : ……………………………………………………………………………………………………………………..

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

 - Répartition de la population par catégorie professionnelle :

\*Cultivateurs % ……………………………………….. \*Eleveurs % ………………………………………..

\*Commerçant % ……………………………..……… \*Fonctionnaires % ………………………………………..

 - Importance des mouvements de la population :

\*Emigration % ………………………………………. Tranche d’âge concernée …………………………

\*Immigration % ………………………………………Tranche d’âge concernée …………………………

\*Nomadisme : ………………………………………………………………………………………………………………….

\*Evolution depuis les 10 dernières années ?

* L’organisation socio politique
* Responsables coutumiers :

\*Les chefs de village : ……………………………………………………………………………………………………….……………..

\*Les chefs de terre : …………………………………………..……………………………………………………………………………

\*Autres responsables : …………………………………………………………………………………………..…………..………….

\*Existe-t-il des associations traditionnelles oui [ ] Non [ ]

Si oui, citez-les : ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….…………………………………………….…….……

Comment fonctionnent-elles ? : ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….…………………………………………….…….……

Existe-t-il des services administratifs au niveau du village ? Oui [ ] Non [ ]

Si oui, Citez-les :

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….…………………………………………….…….……

* Données culturelles

Existe-t-il des lieux sacrés ? Oui [ ] Non [ ]

Si oui, citez-les : ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….…………………………………………….…….…………………………………………………………

Quels sont les interdits (Totem) ? ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….…………………………………………….…….…………………………………………………………

Quels sont les fêtes et cérémonies importantes du village ?

(Préciser chaque fois la période) : ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….…………………………………………….…….…………………………………………………………

* Economie
* Agriculture
* Culture vivrières :

Mil tonnage : -----------------------------------------------------------------

Sorgho tonnage : --------------------------------------

Riz tonnage ----------------------------

Autres tonnage : -------------------------------------------------------------------------------------

* Quelle est la culture dominante : ----------------------------------------------------------------

 - Culture de rente : (ex coton) tonnage : --------------------------------------------------------

\*Evolution de la production pendant les dix (10) dernières années :

Maïs tonnage : --------------------------------

Sésame tonnage : ------------------------------------------

Autres tonnage : -------------------------------------------------------------------------------------------------

\*Quelle est la plus importante : ------------------------------------------------------------------------------

- Culture maraîchère jardinage (puits) [ ]

- Culture d’arbres fruitiers : -------------------------------------------------------------------------

 -------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

* Elevage
* Gros bétail :

\*bœufs Nb : --------------------------- \*Anes Nb -----------------------------------

\*Chevaux Nb : : ---------------------- \*Dromadaires Nb : : ----------------------------------------

* Petit bétail :

\*Chèvres Nb : : --------------------------- \*Moutons Nb : : -----------------------

\*Porcs Nb : --------------------------------------------------------------------------------------

\*Volaille : Poules Nb : -------------------------------- Pintades Nb : ----------------------

\*Autres NB : ------------------------------------------------------------------------------------

* Autres animaux élevés : Evolution sur les 10 ans ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

* Cueillette

Karité [ ] Néré [ ] Rôniers [ ]

Qui a accès aux produits de la cueillette ?

Femmes : [ ]

Hommes : [ ]

Femmes et Hommes [ ]

* Pêche

Pêche artisanale [ ] Pisciculture [ ]

* Transformation des produits

Céréales en ……………………………………………………………………………………………………..produits de l’élevage

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Produits de la pêche : ………………………………………………………………………………………………………………………………..

* Techniques et technologies
* Culture à la daba [ ] Traction animale (T.A) [ ]
* Transformation des céréales : Meule [ ] Moulin [ ]
* Exhaure de l’eau ; à la main [ ] Pompe manuelle [ ] motopompe [ ]
* Actions de développement déjà entreprises dans le village :
* Equipement agricole : Nb d’attelage : Source d’appui …...…..…………….…...………………….……………………………………..…………………………Nb de charrettes : ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Autres : ……………………………………………………………………………………………………………………………

* Nb de moulin : …………………………….. Nb de banques de céréales …………………….………..
* Actions socio culturelles. Formations sanitaires : ……………………………………………………….
* Ecoles [ ] Centre social [ ] Centre d’alphabétisation [ ]

Pour chaque action de développement réalisée, il faut avoir des renseignements sur :

* qui a eu l’initiative de l’action ?
* les moyens utilisés, leur provenance (moyens locaux, moyens extérieurs) ?
* comment la population s’est-elle organisée ?
* les effets de l’action sur le milieu ?
* les difficultés rencontrées.
* Environnement institutionnel

Quels sont les projets et programmes qui interviennent dans la commune ………………………………........

Pour chaque projet ou programme, il faut avoir des renseignements sur :

* les objectifs et domaines d’activité de chaque structure ;
* les actions déjà réalisées ;
* comment la population s’est-elle organisée ?
* les effets des actions réalisées sur la population ;
* les difficultés rencontrées.
* Problèmes du village

Au niveau des groupes sociaux :

* Hommes : …………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….………………………………………………..
* Femmes :

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….………………………………………………..

* Jeunes :

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….………………………………………………..

* Tous les groupes :

………………………………………………………………………………………………………………………….………………………………………………………………………………………………………………………….………………………………………………..

ANNEXE 3 : CARTOGRAPHIE SOCIALE PARTICIPATIVE

* Objectifs et résultats attendus

La carte de terroir[[2]](#footnote-2) est un outil de diagnostic participatif pour analyser la gestion des ressources naturelles (GRN) et pour la planification des actions concrètes et adaptées. La carte permet à travers une visualisation du terroir villageois (1) d’appréhender la localisation, l’étendu et la répartition des différentes sous-terroirs (pâturage, terre agricole, végétation, brousse, etc.), (2) d’apprécier les critères de distinction, (3) de dégager l’utilisation, les problèmes et les potentialités et (4) d’appréhender les modes de gestion. La carte, en tant qu’outil de communication, facilite la discussion et l’apprentissage mutuel entre les participant(e)s et favorise l’implication des villageois(es) dans le diagnostic et la planification.

* Contexte approprié pour application

Niveau (inter-)villageois, domaine de GRN et d’aménagement de territoire. L’outil est compréhensible pour toutes les couches selon le genre, la classe d’âge et la profession de la population : hommes et femmes, jeunes et vieux, (non-)alphabétisé(e)s, utilisateurs/trices des ressources naturelles (agriculteurs, éleveurs, chasseurs, etc.). Selon les cas, le travail peut se faire soit en sous-groupes suivi d’une mise en commun, soit avec un groupe pivot constitué de représentant(e)s des couches sociales. La carte de terroir peut être utilisée lors d’une phase d’exploration (diagnostic initial) ou d’approfondissement (carte thématique).

* Conditions d’utilisation
* Une bonne capacité d’animation et de facilitation des travaux de groupe en milieu rural ;
* sensibilité au genre ;
* maîtrise de la langue locale ;
* Respect du principe de triangulation : outre que la carte de terroir, la démarche devra comprendre autres outils (transect, diagrammes, classifications, etc.) ;
* Matériels locaux ;
* Papier Kraft, feutres, autocollant (Post-it) ;

Désignation par les participant(e)s du village des dessinateurs de la carte.

Durée : une (demi) journée.

* Questions, guides et outils pour application
* Choix des symboles pour représenter les éléments de la carte (légende)
* Guide d’entretien pour l’élaboration d’une carte de terroir exploratoire :
* mettre le papier dans le sens de la longueur du terroir (évt. levée et couchée du soleil) ;
* indiquer les points cardinaux avec des symboles choisis (école, lieux de culte, etc.) ;
* symboliser la position du village en considérant le papier comme le terroir villageois ;
* indiquer les pistes de terroirs / routes qui mènent aux villages voisins (aux extrémités du papier) ;
* localiser les passages d’eau importants et autres éléments marquants ;
* identifier les différents sous-terroirs, leurs noms, origines et utilisations.
* Mise en commun et validation :
* présentation des cartes des sous-groupes ;
* discussion sur les différences et les similarités ;
* compléter et valider la carte la plus représentative.
* Références
* Pour la cartographie paysanne du terroir villageois. Note méthodologique. ESPGRN / IER, Sikasso, Mali (février 1995)
* Approches de prévention des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Dossier technique. CRA Nord, Ina, INRAB / MAEP, Bénin (janvier 2003).

ANNEXE 4 : TABLEAU HISTORIQUE

* Définition

Le profil historique est un outil qui permet de recenser les événements heureux et malheureux qui se sont déroulés dans le village : date de création, calamité, etc.

Le profil historique peut être appliqué à la GRN, à l’économie et à la création du village, aux mouvements des populations du village, etc.

* Les objectifs :
* Connaître les événements historiques importants qui ont eu un impact important sur la vie du village ;
* S’informer sur les stratégies de lutte déjà utilisées par la population pour faire face aux difficultés passées.
* Les avantages :

Le profil historique a l’avantage de faciliter la connaissance des expériences malheureuses et heureuses de la population et savoir sur quoi s’appuyer pour bâtir son intervention.

* Durée approximative de l’application :
* préparation et choix des groupes ou personnes à interviewer : 30 mn ;
* élaboration du profil historique : 1 à 2 heures ;
* réunion de l’équipe d’appui : 1 heure.
* Matériel :

Cahiers, stylos, feutres, grandes feuilles, petits cartons, planches et punaises.

* Méthodologie

La méthodologie comprend trois étapes :

* Première étape : Préparation et choix des groupes ou des personnes à interviewer :

L’équipe d’appui discute du type d’informations que l’on souhaite recueillir, puis des personnes ressources du village à inviter pour la discussion. Il est utile d’inviter des personnes âgées (hommes et femmes) qui connaissent le village depuis longtemps, mais aussi des jeunes qui peuvent donner leurs points de vue sur les événements récents.

* Deuxième étape : Elaboration du profil historique :

Demander à l’assistance quels sont les événements importants dans l’histoire du village ou de la région. Il faut surtout chercher les points de repère locaux (famine, sécheresses, guerres, etc.) auxquels les villageois se réfèrent en parlant des événements. Essayer de savoir à quelle date (même approximative) l’événement a eu lieu. Demander aux participants la chronologie des événements et les changements intervenus dans la société ou dans les activités à la suite de ces événements. On peut aussi demander aux villageois s’ils ont eu la possibilité de s’adapter aux changements ou s’ils ont eu des problèmes. Procéder ensuite à la simulation de l’exposé à présenter lors de la réunion de restitution.

* Troisième étape : Réunion de l’équipe d’appui :

Suite à l’élaboration du profil historique, l’équipe d’appui (assistée des représentants des groupes de villageois) se réunit pour compléter la liste des problèmes et atouts.

* NB : Points d’attention :

Il est possible d’utiliser des cartons pour chacun des événements, puis de les classer chronologiquement. Il est aussi possible d’utiliser une grande feuille.

Il faut toujours orienter le profil vers les événements ayant trait au thème de la recherche et choisir des personnes ressources bien informées de l’histoire du village (personnes âgées ou griots si possible).

ANNEXE 5: LES DIAGRAMMES

Le diagramme est un outil :

* de collecte systématique de l’information ;
* de partage de cette information en équipe ;
* d’analyse de cette information et d’identification de contraintes et d’opportunités ;
* de restitution de l’information et de son analyse aux autres concernés (paysans, intervenant, etc.).

De ce fait, le diagramme est un outil essentiel de communication eu sein de l’équipe et entre les chercheurs et les paysans.

**Exemple 1: Calendrier**

Calendrier des cultures et des stocks de deux paysans. L’objectif est d’interpréter chaque calendrier et d’identifier les contraintes et opportunités.

Opportunités, contraintes : le graphique suscite la détermination des points communs et les éléments de différences des démarches de diagnostic rapide et participatif.

**Exemple 2: Le diagramme de Venn**

* Objectifs et résultats attendus

Le diagramme de Venn vise :

* d’une part à  aider les villageois dans l’identification des institutions locales (les groupes socioprofessionnels) ;
* et d’autre part apprécier les liens ou relations entre les intervenants de même que l’importance de celles-ci, pour le développement du village.

Il permet aussi de mettre en relief les relations avec les structures extérieures intervenant dans le village.

* Contexte approprié pour son application

Il est appliqué surtout au niveau village avec la participation des personnes averties ; alphabétisées ou non, ouverts au dialogue (par exemple : chef de village, président du GV, responsable des femmes, représentant du chef coutumier, le chef-peulh, etc.).

Il peut être utilisé au moment du diagnostic ou pendant la création d’un comité de concertation du village ou un comité de gestion d’une infrastructure (par exemple retenue d’eau) dans le village.

On estime entre 2 à 3 heures la durée approximative à la réalisation d’un diagramme de Venn

* Conditions
* La réalisation du diagramme de Venn se fait avec un facilitateur expérimenté, qui a une bonne maîtrise de l’outil et qui a une bonne capacité d’animation de groupe. Il conduit les participants même dans réalisation de diagramme de Venn de leur village ou d’une action donnée.
* Le matériel nécessaire est : un papier kraft (ou autre grand papier), des markers de différentes couleurs, des punaises, des planches et des ciseaux.

* Questions guides et outils pour application
* faire un inventaire des structures locales ou internes au village (exemple : le Chef du village) ;
* faire un inventaire des structures externes au village qui interviennent dans le développement du village (exemple des CeRPA)) ;
* faire ensuite l’inventaire des autres organisations villageoises existantes qui s’impliquent dans le développement du village ;
* procéder à une synthèse récapitulative des structures importantes ou prioritaires (internes et externes) pour le développement du village ;
* affecter à chacune de ces dernières des icônes ou symboles (choisis par les participants au focus group) et indiquer leurs principales activités ;
* réaliser sur papier kraft, un tableau/matrice de présentation des organisations du village et les structures extérieures ci-dessus retenues ;
* expliquer le principe de base de réalisation du diagramme de Venn, qui consiste à représenter le village par un grand cercle et chaque instance par un cercle plus petit avec en son sein le symbole que lui ont affecté les participants. La grandeur de chaque petit cercle (ou instance) reflète l’importance de l’instance ainsi représentée. Les relations sont représentées par des flèches ( ). L’épaisseur de celles-ci met en relief l’importance de la relation ;
* réaliser le diagramme de Venn proprement dit en utilisant le papier kraft et des markers de couleurs différentes pour une bonne lecture du diagramme.

A la fin de la réalisation du diagramme, le facilitateur peut solliciter les représentants de chaque groupe présent à la réunion pour des précisions en termes d’atouts et problèmes majeurs du village dans les domaines des activités et des relations de ces groupes socioprofessionnels.

ANNEXE 6 : CALENDRIER JOURNALIER/SAISONNIER

* Objectifs et résultats attendus

Cet outil ''sert à définir les habitudes de travail, les activités quotidiennes, etc. Il révèle habituellement le type et la répartition des charges de travail pendant la journée. Il peut servir à l'analyse comparative entre les femmes et les hommes, les jeunes et les plus vieux, les professionnels et les personnes au foyer'' (référence 2.). L'analyse peut montrer certaines contraintes ; p.e. s'il apparaît que le temps utilisé pour la corvée d'eau ou pour la corvée du bois est beaucoup, cela pourrait indiquée une pénurie.

* Contexte approprié pour application

A faire avec de petits groupes ou individuellement. Quand on le fait individuellement, ça permet souvent de découvrir des problèmes et contraintes sentis (sans recevoir tout de suite une liste des ''doléances'').

Demander à un groupe d’hommes de décrire le calendrier journalier d'une femme suscite souvent des constats de leur part que les femmes ont trop de travail et que c'est nécessaire de les aider (plus).

* Conditions

Pour le facilitateur c'est nécessaire de maîtriser l'outil. Pour les participants il n'y a besoin d'aucune expertise. Pour ceux qui ne savent ni lire ni écrire, il y a des images (par exemple la méthode GRAAP expérimentée au Burkina Faso).

* Questions guides et outils pour application
* dessiner un tableau / schéma avec les heures (images du soleil) sur l'axe horizontal ;
* les participants décrivent les activités et les écrivent / mettent les images ;
* le facilitateur pose des questions pour aider à estimer les heures. Souvent les heures (de pause) de l'école, les appels pour la prière du muezzin (la mosquée), les heures que les bœufs s'abreuvent, le niveau du soleil, horaires des émissions en langues locales, etc. constituent de bonnes indications pour estimer les horaires.

Pour les autres activités comme la corvée d'eau, c'est bien possible de faire un enregistrement du temps (cela permet en même temps de voir les conditions du point d'eau, etc.) ;

* réserver un deuxième tableau pour l'autre saison (c.à.d. un tableau pour la saison pluvieuse et un pour la saison sèche).

ANNEXE 7 : DEFINITION ET CARACTERISATION DES PROBLEMES

* Objectifs et résultats attendus

Bien définir les problèmes rencontrés dans la localité, pour les prioriser et bien les comprendre afin d’en analyser les causes. Le résultat escompté est une liste des problèmes considérés comme prioritaires, avec les spécifications telles que les perceptions, les localités, l’urgence, etc.

* Contexte approprié pour application

Applicable au niveau du village et de la commune avec la participation des représentants des populations concernées.

* Conditions

Facilitation avec expérience. Il s’agit surtout de mettre ensemble la connaissance de la localité pour bien définir les problèmes les plus urgentes.

* Questions, guides et outils pour application
1. Prenez comme point de départ le répertoire des problèmes mentionnés et rencontrés. Indiquez les problèmes actuels et les problèmes qu’on pourrait attendre dans le futur, au regard des tendances, normes et standards existants. Est-ce qu’il est clair qu’il s’agit des problèmes sectoriels ou inter-sectoriels ?
2. Caractériser chaque problème sur les aspects suivants :
* dans quelle localité on rencontre (surtout) le problème ? Et depuis quand ?
* quels sont les indicateurs et observations à la base desquels on constate qu’il s’agit d’un problème ?
* quels sont les problèmes en étroite relation avec ce problème, peut être dans d’autres secteurs ?
* quels sont les effets négatifs de l’existence du problème (actuel ou dans le futur) ? Quelles parties prenantes sont les plus impliquées ? Quels sont les risques et impacts sur ces parties prenantes ? Attirer d’attention sur l’aspect genre et les catégories vulnérables !
* quels sont les normes et/ou standards impliqués (voir outil 2.20) ?
* quels sont les principales causes de ce problème ?
* quelles sont les exceptions positives, les initiatives locales, ou les innovations qui constituent des opportunités et pistes de solution pour la résolution de ce problème?

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***Caractérisation du problème*** | ***Problème 1*** | ***Problème 2*** | ***Problème 3*** |
| 1. Localité
 |  |  |  |
| 1. Période depuis laquelle le problème existe ou prévisions pour le futur
 |  |  |  |
| 1. Indicateurs ou observations
 |  |  |  |
| 1. Liens avec d’autres problèmes / secteurs
 |  |  |  |
| 1. Parties prenantes qui sont directement impliquées, les risques et impacts pour elles
 |  |  |  |
| 1. Normes et/ou standards impliqués
 |  |  |  |
| 1. Causes principales
 |  |  |  |
| 1. Exceptions positives, opportunités et solutions
 |  |  |  |

ANNEXE 8 : IDENTIFICATION DES POTENTIALITES ET OPPORTUNITES

* Objectifs et résultats attendus

Identifier les potentialités et opportunités pour le développement local. Il s’agit d’obtenir une liste longue, avec une certaine priorisation. Les potentialités et opportunités serviront comme base d’une stratégie pro-active et des options gagnant-gagnant.

* Contexte approprié pour application

Applicable au niveau du village et de la commune avec la participation des représentants des populations.

* Conditions
* Facilitation avec expérience ;
* Temps nécessaire minimum : 3 heures ;
* Participants relativement bien formés, niveau cadre ;
* Importance d’impliquer des représentants du secteur privé, étant donné qu’ils sont souvent des acteurs qui connaissent bien les opportunités économiques importantes.
* Questions, guides et outils pour application
1. Par rapport à la localité, identifiez les potentialités. Ce sont les atouts existants et à valoriser pour le développement de la localité. Il s’agit de phénomènes qui existent déjà, ce ne sont pas des situations désirées ou souhaitées. On peut avoir des potentialités de différents catégories : écologique (p.ex. une ressource naturelle), économique (p.ex. une marché), socio-culturelle (p.ex. une organisation existante), ou institutionnelle (p.ex. une loi ou législation). Les questions du guide doivent être spécifiées pour ces catégories.
2. Il est utile de spécifier les potentialités par sous-zone dans la localité (p.ex. vallée, montagnes, pente, zone urbain, etc.)
3. Pour les potentialités, on peut utiliser la grille suivante.

|  |  |
| --- | --- |
| Sous-zone / localité | Potentialités |
| Ecologique / ressources naturelles | Economique | Socio-culturelle | Institutionnelle |
|  |  |  |  |  |

1. Ensuite, par rapport à la localité, identifiez les opportunités. Ce sont des phénomènes à rendre opérationnelles à court terme pour stimuler le développement de la localité. Il s’agit des approches, initiatives ou bonnes pratiques qui peuvent constituer des solutions adaptées pour les contraintes identifiées. Il s'agit donc des initiatives probantes.
2. Pour les opportunités, on peut utiliser la grille suivante.

|  |  |
| --- | --- |
| Localité | Opportunités |
| Projets réussis | Pratiques indigènes / locales | Innovations locales / nouvelles technologies | Solution pour certains problèmes |
|  |  |  |  |  |

ANNEXE 9 : MATRICE D’IDENTIFICATION DES OPPORTUNITES

* Objectifs :

Identifier les opportunités majeures qui s’offrent à la population communale avec leurs localisations.

* Contexte d’application :

Au niveau village en focus group homogène (hommes, femmes, jeunes et vieux).

* Conditions :

Etre alphabétisé en langue du milieu ou avoir un traducteur qualifié, bonne connaissance des opportunités par les participants au focus).

* Questions guides et outils pour application

Après l’identification en sous-groupe faire une plénière pour faire la synthèse, matrice tracée sur papier, bonne capacité d’animation.

1. Les échelles géographiques ne sont rien d’autres que les niveaux géographiques décrits dans le paragraphe 4.1.1 [↑](#footnote-ref-1)
2. Autres cartes sont des cartes de l’exploitation (niveau exploitation ou champ) [↑](#footnote-ref-2)